

Permis de conduire venezuelien et international

Par **Geralecp**, le **17/07/2020** à **17:40**

Bonjour,

j'ai un permis de conduire venezuelien depuis plus de 7 ans. J'ai un titre de sejour en france et suis mariée en France.

1- Puis-je conduire avec mon permis de conduire venezuelien en France?

2- Dois-je demander la création d'un permis de conduire international? Si oui, combien de temps sera-t-il valable? Après le temps d'expiration, quelles demarches devrais-je faire pour conduire sans limite de durée en France?

merci infiniment pour vos réponses. Merci pour votre temps.

Par **LESEMAPHORE**, le **17/07/2020** à **18:31**

Bonjour

Si votre residence est en France etant non française , le permis Venesuelien est reconnu valable pour la conduite en France pendant un an à compter de la date du premier titre de sejour .

Au dela c'est une conduite sans permis valable , prejudice responsabilité civile à rembourser si accident et aucune assurance pour soi meme ou le vehicule .

Arrêté du 12 janvier 2012 IOCS1132147A

Arrêté du 23decembre 2016 INTS1636596A

L221-1/L221-2 /R22-3 CR **DELIT** natinf 7536

Nb le Permis international n'est valable qu'accompagné du titre valable de l'etat de délivrance .

Il est invalidé dès qu'un titre de sejour est délivré .